



JUN 3 1996

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Minister of Industry
for:

Émis en vertu du pouvoir statutaire du ministre de
l'Industrie pour:

TYPE OF DEVICE

TYPE D'APPAREIL

Diesel-Gasoline Dispenser

Distributeur essence-diesel

APPLICANT

REQUÉRANT

Tokheim of Canada Ltd.
P.O. Box 1120
Brighton, Ontario
K0K 1H0

MANUFACTURER

FABRICANT

Tokheim of Canada Ltd.
P.O. Box 360
Fort Wayne, Indiana, 46801
USA

MODEL(S)/MODÈLE(S)

RATING / CLASSEMENT

Series/Série Premier H***B_***

5 to/à 40 LPM / L/min

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of the principal features only.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The Tokheim Premier series H***B-*** are electronic computing modular dispensers for delivering gasoline and diesel fuel.

These dispensers can be configured with 1, 2, 3 or 4 hoses per side. These series comprise the following model number notations:

Position	1	2	3	4	5	6	7	8
Identif. / identificateur	H	*	*	*	B	*	*	*

Position 1

H = High Hose

Position 2

3 = 30 inch cabinet
4 = 45 inch cabinet
7 = 45 inch cabinet

Position 3

1 = one side
2 = two sides

Position 4

Total hoses

1 = 1 hose	4 = 4 hoses
2 = 2 hoses	6 = 6 hoses
3 = 3 hoses	8 = 8 hoses

Position 5

B = Premier Series Dispenser

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Les appareils Tokheim de la série Premier H***B-*** sont des distributeurs calculateurs électroniques modulaires pour la livraison de l'essence et du diesel.

Ces distributeurs peuvent comporter 1, 2, 3 ou 4 tuyaux de chaque côté. Cette série comprend les codes de numéros de modèles suivants:

Position	1	2	3	4	5	6	7	8
Identif. / identificateur	H	*	*	*	B	*	*	*

Position 1

H = tuyau élevé

Position 2

3 = coffret de 30 po
4 = coffret de 45 po
7 = coffret de 45 po

Position 3

1 = un côté
2 = deux côtés

Position 4

Tuyaux au total

1 = 1 tuyau	4 = 4 tuyaux
2 = 2 tuyaux	6 = 6 tuyaux
3 = 3 tuyaux	8 = 8 tuyaux

Position 5

B = Distributeur de la série Premier

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd**Position 6**

- R = Remote
 S = Suction (self-contained)
 SB3+1 = Suction (self-contained)
 3 blended products plus one
 non-blended product

Position 7

- EB = 1 blended product
 B3 = 3 blended products
 B4 = 4 blended products
 B5 = 5 blended products

Position 8

- IV = Interim Vapour Recovery
 IVH = Interim Healy Vapour Recovery

Other alpha-numeric suffixes added to the model designation indicate equipment and cabinet design options.

The following main components are installed in self-contained dispensers:

- 1 1/2" (381 mm) inlet(s);
- 1/2 or 3/4 HP motor(s);
- model 855Z rotary pump/strainer/air eliminator assembly (one per inlet);
- one fuel filter per inlet;
- Tokheim 3 piston-type P.D. meter(s) model 898K;
- model 88E dual channel pulser, one pulser for each meter;
- electronic computing register with microprocessor based circuitry and liquid crystal displays;
- for blending applications: Tokheim proportional flow control valve, downstream of meter, part number 319545-1, one per meter.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite**Position 6**

- R = à distance
 S = aspiration (autonome)
 SB3+1 = aspiration (autonome) 3 produits
 mélangés plus un produit non-mélangé

Position 7

- EB = 1 produit mélangé
 B3 = 3 produits mélangés
 B4 = 4 produits mélangés
 B5 = 5 produits mélangés

Position 8

- IV = dispositif intérimaire de récupération des vapeurs
 IVH = dispositif intérimaire Healy de récupération des vapeurs

Les autres suffixes alpha-numériques ajoutés à la désignation du modèle indiquent des dispositifs ou des variations de conception offerts en options.

Les composants principaux suivants sont installés dans les distributeurs autonomes:

- entrée(s) de 1 1/2 po (381 mm);
- moteur (s) de 1/2 ou 3/4 c.v.;
- ensemble pompe rotative /crépine/ éliminateur d'air, modèle 855Z (un par entrée);
- un filtre de carburant par entrée;
- un(des) compteur(s) volumétrique(s) Tokheim à 3 pistons, modèle 898K;
- un générateur d'impulsions à 2 canaux, modèle 88E, pour chaque compteur;
- un enregistreur calculateur électronique avec circuits pilotés par microprocesseur et affichages à cristaux liquides;
- pour le mélange: soupape de réglage proportionnel Tokheim, en aval du compteur, nomenclature 319545-1, une par compteur.

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

Remote dispensers designated as "Remote" do not employ the use of the rotary pump/strainer/air separator assembly. These dispensers use a remote submersible pump that is of a design incapable of pumping air or vapour entrained at the pump's suction.

The electronic register has one total volume and one total sale display per side, with an individual price per litre display for each hose. Only one hose per side can be used at one time for each delivery.

Liquid crystal displays and presets are accessible to the manager by a 4 digit security code or keyed access. These include price changes, maximum delivery, running and shift totals, etc.

For blending applications, these dispensers can deliver up to five different blends of two base grades of gasoline.

The blending ratio on each side of the dispenser is controlled electronically by two proportional flow control valves which branch into a tee to one outlet. The blend ratio is determined by entering data in the manager's mode.

METROLOGICAL FEATURES

An eight position DIP switch is located behind the register display on side A on the second printed circuit board from the left. Switch #3 must be set to OFF to permit the register to display units of volume in litres. Switch #6 must be set to ON to enable the operation of dual channel pulsers.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

Les distributeurs à distance désignés par "R" n'utilisent pas un ensemble pompe / crépine / séparateur d'air. Ils font plutôt appel à une pompe submersible d'un modèle empêchant le pompage de l'air ou des vapeurs entraînés à l'aspiration de la pompe.

L'enregistreur électronique de chaque côté comporte un dispositif d'affichage pour le total du volume et un autre pour le total de la vente ainsi qu'un dispositif d'affichage individuel du prix par litre pour chaque tuyau. Un seul tuyau par côté peut être utilisé pour chaque livraison.

Le gérant peut avoir accès aux dispositifs d'affichage à cristaux liquides et aux valeurs de prédétermination à l'aide d'un code de sécurité à 4 chiffres ou d'une clé. Cela comprend notamment le changement des prix, la livraison maximale, les totaux en cours et des quarts de travail, etc.

Ces distributeurs peuvent livrer au plus cinq mélanges différents de deux qualités de base d'essence.

Le rapport de mélange de chaque côté du distributeur est contrôlé électroniquement par deux soupapes de réglage proportionnel qui sont branchées à un raccord en T à une sortie. Le rapport de mélange est déterminé selon les données entrées en mode d'exploitation du gérant.

CARACTÉRISTIQUES MÉTROLOGIQUES

Un interrupteur DIP à huit positions se trouve derrière le dispositif d'affichage de l'enregistreur du côté A de la deuxième carte de circuits imprimés à partir de la gauche. L'interrupteur n° 3 doit être à OFF pour que l'enregistreur puisse afficher le volume en litres. L'interrupteur n°6 doit être à ON pour mettre en oeuvre le générateur d'impulsions à deux canaux.

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd**SEALING REQUIREMENTS**

The eight position DIP switch, mounted on the computer board behind the register display, controls basic parameters preset by the manufacturer. The computer board, to which the dip switch is hard-wired, is sealed against removal by affixing a W&M self-adhesive sticker to the board and card cage. The following steps are necessary to change parameters using the DIP switches:

- the dispenser needs to be powered down;
- the computer board has to be removed from the card cage, consequently breaking the adhesive W&M sticker;
- the DIP switch(es) changed;
- the computer board re-installed and, the dispenser powered back up.

The adjustment to the meter is sealed with conventional lead and wire seal.

EQUIPMENT OPTIONS

- magnetic strip card reader;
- cash acceptor;
- receipt printer;
- preset dollar/volume selection with appropriate displays;
- cash/credit option.

REVISION

The purpose of revision 1 was to correct the model number description.

The purpose of revision 2 is to add the cash/credit option and new model number notations under positions 2 and 6.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite**EXIGENCES DE SCELLAGE**

L'interrupteur DIP à huit positions, prévu sur la carte de l'ordinateur derrière le dispositif d'affichage de l'enregistreur, commande les paramètres de base prédéterminés par le fabricant. La carte de l'ordinateur à laquelle l'interrupteur DIP est câblé est scellée à l'aide d'une étiquette de P&M auto-collante apposée sur la carte et le porte-cartes. Pour modifier les paramètres à l'aide des interrupteurs DIP, il faut procéder ainsi:

- mettre le distributeur hors tension;
- retirer la carte de l'ordinateur du porte-cartes, brisant du même coup l'étiquette de P&M auto-collante;
- changer l'interrupteur DIP;
- remettre la carte de l'ordinateur en place, et remettre le distributeur sous tension.

Un fil métallique et un plomb assurent le plombage du compteur contre tout réglage non autorisé.

MATÉRIEL EN OPTION

- lecteur de carte à bande magnétique;
- dispositif d'acceptation de l'argent comptant;
- imprimante de reçus;
- sélection prédéterminée en dollars ou en volume avec les dispositifs d'affichage pertinents;
- option d'argent/crédit.

RÉVISION

Le but de la révision 1 était à corriger la description du numéro de modèle.

Le but de la révision 2 est d'ajouter l'option d'argent/crédit et les nouveaux codes de numéros de modèles sous les positions 2 et 6.

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

EVALUATED BY

ÉVALUÉ PAR:

AV-2280 Rev. 1:

Denis Johnson
Complex Approvals and Calibration Technologist
Tel.: (613) 952-0617.

AV-2280 Rev. 1:

Denis Johnson
Techologue d'approbations complexes et étalonnage
tel.: (613) 952-0617.

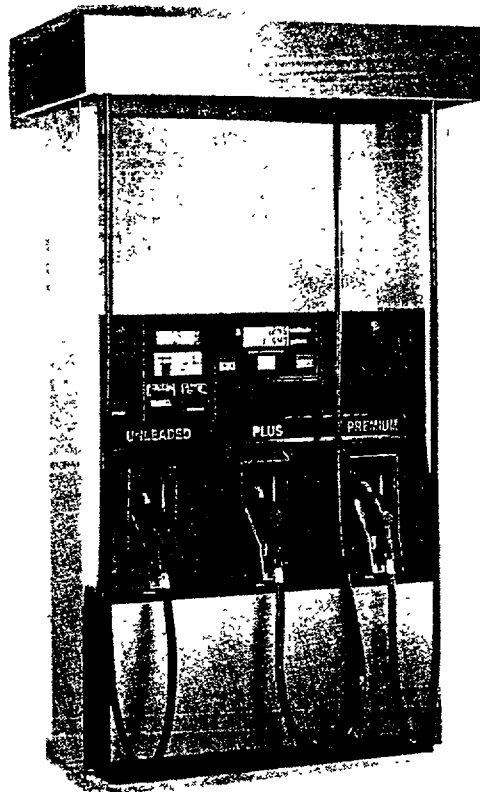
AV-2280 Rev. 2:

Randy Byrtus
Technical Coordinator, Fluids
Approval Services Laboratory
Tel: (613) 952-0631

AV-2280 Rev. 2:

Randy Byrtus
Coordonnateur en technologie, Fluides
Laboratoire des services d'approbation
Tél: (613) 952-0631

PREMIER SERIES DISPENSER/Distributeur de la série Premier



APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation and manner of use of trade devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Industry Canada.



for/ pour.

Claude R. Bertrand, P.Eng.
A/Manager
Approval Services Laboratory

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation, et l'utilisation commerciales des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquages sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local d'Industrie Canada.

Claude R. Bertrand, ing.
Gérant par intérim
Laboratoire des services d'approbation

Date:

JUN 3 1996